FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (cliniciens-chercheurs)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 1 mai 2023. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

CRÉDITS
104 crédits

TRIMESTRE D'ADMISSION
Été

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps complet

LIEU
Campus de la santé Sherbrooke

PARTICULARITÉ*

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

- 819 821-8000, poste 70279
- 819 564-5293 (télécopieur)
- cliniciens-cherchers@usherbrooke.ca
- Site Internet

INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège des médecins de famille du Canada et le diplôme équivaut à une année complète de formation à temps complet. Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes requises pour poursuivre une carrière dans un domaine de la recherche en santé.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir efficacement en tant que clinicienne-chercheuse ou clinicien-chercheur, en intégrant l'ensemble des rôles CanMEDS associés aux activités cliniques et de recherche et en effectuant des recherches qui respectent les règles éthiques.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- développer ses connaissances fondamentales et cliniques en lien avec son sujet de recherche;
- formuler des hypothèses explicatives ou de recherche;
- élaborer des méthodes expérimentales appropriées pour tester ses hypothèses;
- planifier les diverses étapes d'un protocole de recherche;
- analyser et interpréter des données de recherche;
- établir un lien de confiance et des relations éthiques avec les sujets de recherche, les pairs et les autres professionnels;
- communiquer avec rigueur les renseignements pertinents et les explications aux sujets de recherche, aux pairs et aux autres professionnels impliqués dans les activités de recherche;
- participer efficacement et de manière appropriée au sein des équipes interprofessionnelles de recherche;
- gérer de manière appropriée, efficace et efficiente les projets et les ressources de recherche;
- exercer les rôles d'administrateur et de chef de file pertinents à une carrière en recherche;
- participer à des activités de promotion de la santé et de la recherche auprès de différents groupes d'individus;
- promouvoir le rayonnement des connaissances découlant de la recherche;
- évaluer de façon critique l'information et ses sources et l'utiliser judicieusement dans le cadre de son travail de recherche;
- maintenir et élargir ses activités professionnelles grâce à un apprentissage continu;
- contribuer au rayonnement de la recherche;
- faire preuve d'engagement, d'honnêteté, d'intégrité et de compassion dans les activités de recherche;
- démontrer son engagement à l'endroit de la santé et de la pratique durable de la clinicienne-chercheuse ou du clinicien-chercheur.

DURÉE DES ÉTUDES

Deux ans pour les profils de la formation continue (FC) et de la formation par curriculum fractionné (FCF).

Deux ans et trois mois pour le profil de la formation par curriculum distributif (FCD).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Trois profils sont possibles :

- le profil de la formation continue (FC) comporte un minimum de 24 mois de formation continue intensive en recherche qui peut être suivie à différents moments durant la résidence;
- le profil de la formation par curriculum fractionné (FCF) est conçu pour permettre la répartition d'au moins 24 mois en recherche durant la formation, dont une année de formation continue en recherche et des blocs de 3 mois ou plus;
- le profil de la formation par curriculum distributif (FCD) exige que l'admission en première année se fasse en même temps pour le programme en cliniciens-chercheurs et pour le programme en spécialité. Les deux premières années de résidence dans le profil de la FCD sont identiques à celles de la formation traditionnelle d'un programme en spécialité, et ce n'est qu'à partir de la troisième année de résidence que les blocs de stage en recherche seront distribués tout au long du reste de la résidence. Dans le profil de la FCD, il faut compter 27 mois d'expérience en recherche.

Au cours de la composante en recherche dans le profil de la FC et de la FCF, les activités cliniques sont permises mais ne devront pas dépasser 20 % du temps travaillé. La majorité du temps (au moins 80 %) sera prioritairement consacrée à la recherche. Dans le profil de la FCD, il est exigé de consacrer 75 % de temps à la recherche durant la composante des 27 mois de recherche requis et la portion recherche ne pourra être entreprise qu'à partir de la troisième année de résidence.

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir une certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) ou être admissible à se présenter à l'examen du CRMMC ou être inscrite ou inscrit dans un programme d'études spécialisées agréé par le CRMCC à l'Université de Sherbrooke.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Condition de maîtrise de la langue à l'admission

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l'UdeS sont **disponibles ici**.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un d'étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'UdeS, sont non contributoires au programme.

EXIGENCES D'ADMISSION

Se présenter à l'entrevue d'admission et soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le Comité d'admission juge nécessaire d'obtenir de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Pour être admissible, la résidente ou le résident doit :

- être inscrite ou inscrit à un programme des cycles supérieurs de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke, ou à un stage postdoctoral de recherche si la résidente ou le résident détient déjà un diplôme des cycles supérieurs;
- obtenir l'appui de la directrice ou du directeur de son programme d'études spécialisées d'accueil;
- choisir une personne pour superviser la recherche et soumettre une description du projet de recherche accompagnée d'un plan budgétaire des activités;
- constituer, avec l'aide de la personne qui supervise, un comité consultatif (d'encadrement) selon les règles du CRMCC;
- démontrer son intérêt et ses aptitudes scientifiques pour entreprendre et compléter le programme de diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine cliniciens-chercheurs.

Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme. Une liste d'excellence est dressée selon un ordre décroissant en fonction de critères prédéfinis dans le programme, tels que les résultats scolaires, les résultats de l'entrevue d'admission, la lettre de motivation, le résumé de l'avant-projet de recherche et tout autre critère jugé pertinent par le comité d'admission du programme.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet